

*Questions orales*

[Français]

**LA CHAMBRE DES COMMUNES**

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE SON EXCELLENCE, M. SIMÉON AKÉ,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DE  
LA CÔTE D'IVOIRE

**Mme le Président:** Je désire signaler la distinguée présence dans nos tribunes de Son Excellence, M. Siméon Aké, ministre des Affaires étrangères de la République de la Côte d'Ivoire.

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DES MEMBRES DU CABINET ET DU  
CONSEIL LÉGISLATIF DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

**Mme le Président:** J'aimerais attirer l'attention des députés sur la présence dans notre tribune de membres du cabinet et du Conseil législatif des Territoires du Nord-Ouest.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**LE BUDGET**

LA PUBLICATION DE L'ANNONCE PAR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE  
D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

**M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé du logement. Hier, le ministre a dit à propos de l'annonce renfermant des renseignements sur le budget, et je cite textuellement:

... l'autorisation de publier l'annonce n'a été donnée qu'à la suite d'une réunion du comité du cabinet sur les communications, le vendredi 13 novembre, vers 12 h 30.

Il a ajouté:

Après avoir étudié l'annonce et proposé des modifications, nous avons autorisé la maison de publicité à la publier le lendemain, soit le 14 novembre.

Fin de la citation.

Comment le ministre peut-il maintenir des affirmations aussi manifestement fausses, alors qu'en réalité l'annonce était déjà prête à être publiée lorsqu'elle a été approuvée, et que nombre de journaux l'avaient déjà en main avant l'approbation du cabinet? Comment le ministre peut-il affirmer que le cabinet a approuvé la publication de l'annonce pour le 14 novembre alors qu'en réalité la maison Vickers & Benson l'avait autorisée dès le 9 novembre, trois jours avant l'exposé budgétaire, et avait ordonné de la publier le 13 novembre?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, depuis que j'ai répondu aux questions hier après-midi, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des fonctionnaires à ce sujet. Je confirme que l'article publié dans le numéro d'aujourd'hui du *Globe and Mail*, en page 8, décrit les faits tels qu'ils se sont déroulés, à ma connaissance. La vérité est celle-ci: premièrement, aucun renseignement sur les dispositions du budget concernant le logement n'a été publié avant l'exposé budgétaire, c'est-à-dire que rien n'a été imprimé avant le 13 novembre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Cosgrove:** Je confirme également que la firme à laquelle le député vient de faire allusion n'avait en main aucune documentation relative à cette annonce. En fait, la Société

canadienne d'hypothèques et de logement avait demandé à cette maison de réserver de la place, ce qu'elle a fait.

Enfin, j'ajoute qu'après que le budget eut été communiqué à la Chambre, des représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont fait tenir une annonce aux journaux, mais seulement après que le ministre des Finances eut prononcé son exposé budgétaire à la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

LE TÉLÉGRAMME ENVOYÉ PAR L'AGENCE DE PUBLICITÉ

**M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville):** Madame le Président, comme d'habitude, le ministre parle à tort et à travers.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Quelle honte!

**Des voix:** La question!

**M. Cossitt:** Si les chacals veulent bien se calmer, je parlerai au ministre d'un télégramme envoyé par la maison Vickers and Benson le jour du budget, qui porte la mention suivante: «Urgent. A tous les directeurs de la publicité. Objet: SCHL». J'ai bel et bien le télégramme sous la main et rien que cette mention prouve qu'il est question de l'annonce. Comment le ministre explique-t-il que malgré les démentis du ministre et ceux de la maison Vickers and Benson, l'agence de publicité ait pu citer un passage de l'annonce de la SCHL avant l'approbation du cabinet qui n'a été donnée que le lendemain, d'après le ministre? Comment explique-t-il qu'un représentant de la maison Vickers and Benson ait dit à mes collaborateurs hier que la maison avait le texte de l'annonce de la SCHL et je cite ses propos exacts: «Nous avons envoyé le texte mercredi, c'est-à-dire la veille du dépôt du budget». Le ministre peut-il nous relater les faits exacts dans l'ordre chronologique?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je ne me fierais jamais à ce que l'on aurait pu dire au député d'en face, en ma qualité de député et de ministre; c'est la dernière idée qui me viendrait à l'esprit.

**Une voix:** En plein dans le mille!

**Des voix:** Bravo!

**M. Cosgrove:** Le député a pris un télégramme où il est question de la place réservée pour une annonce dans les journaux canadiens pour aider les Canadiens et les députés en expliquant le projet du gouvernement. Le seul mot qui fasse allusion à cette annonce, c'est le mot «Attention»; c'est tout ce que la maison Vickers and Benson savait, un seul mot. Voilà ce qui faisait allusion à l'annonce.

**M. Cossitt:** Vous commencez à admettre.

**M. Cosgrove:** Madame le Président, le texte a été publié après le budget. Il a été envoyé aux journaux le lendemain, après la période des questions. J'ai assisté à une réunion du comité des communications du cabinet parce que je voulais demander à mes collègues si j'avais bien fait de prendre l'initiative de confier ce texte aux journaux...